

Décision

Générale

colonial

Décision n° 91-404-1930 Divers.

n° 91-404-1930

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

22 juillet 1930

Numéro JO

n° 404 du 31/07/1930

Date du numéro

31 juillet 1930

TEXTE INTÉGRAL

le nommé Mohamed Ahmadou est agréé en qualité d'okal des monts Gouïa, pour compter du 16 juillet 1930. Il aura droit, en cette qualité, à une solde mensuelle de 175 francs.